
Les circuits itinérants. Etat des lieux

Description

Le Centre national de la cinématographie (CNC) a mené une étude sur les circuits itinérants en France, un genre peu connu de l'exploitation cinématographique et dont les caractéristiques sont particulières. En l'absence de définition juridique ou de texte spécifique fixant le nombre de points de projection nécessaire à sa qualification, le circuit itinérant est assimilé à un établissement cinématographique, donc identifié par un numéro d'autorisation attribué par le CNC en fonction de la localité « principale » choisie par l'exploitant itinérant parmi les lieux faisant partie du circuit, là où seront enregistrés les résultats d'exploitation.

Appelé également « tournée », ce mode d'exploitation des films regroupe des lieux de projection dans un périmètre géographique déterminé, généralement en zone rurale. Le « tourneur » se déplace le plus souvent avec son matériel de projection, selon une périodicité de deux semaines par mois, dans des lieux aussi divers que les salles des fêtes, les foyers ruraux, les écoles, les maisons d'arrêt ou les hôpitaux.

Représentant 6,3 % du parc d'établissements cinématographiques, 131 circuits itinérants sont actifs en France en 2008 contre 134 en 1999. Ils desservent 2 351 lieux de projection, dont plus des deux tiers sont des salles des fêtes. Les plus grands circuits itinérants se déplacent dans 80 lieux de projection, alors que les plus petits n'en desservent qu'un seul. Plus de 20 % des circuits itinérants ne se rendent que dans 5 lieux différents. Plus de 95 % des points de projection se situent dans des communes de moins de 10 000 habitants. En 2008, le cinéma itinérant touche à peine plus de 10 % de la population française, près de 6 % des communes. Si toutes les régions de France constituent des lieux de passage du cinéma itinérant, la région Rhône-Alpes regroupe le plus grand nombre de points de projection (330) et la Corse n'en compte aucun.

Quant à la programmation, elle est de plus en plus variée puisque le nombre de films projetés par les circuits itinérants a augmenté de près de 60 % en dix ans. En 2008, 949 films ont été programmés, soit près de 20 % du nombre de films exploités en France cette année-là, dont 47 % de films français, 25 % américains, 18 % européens non français et environ 10 % d'autres nationalités. Plus de 35 % sont des films sortis dans l'année. Si plus d'un quart des salles françaises ont réalisé moins de 1000 entrées en 2008, 43 % des établissements à mono-écran demeurent aussi sous ce seuil, mais ce sont 58 % des circuits itinérants qui ne dépassent pas ce niveau de fréquentation. Sur le plan national, la moyenne par entrée s'établit à 6 euros, alors, que pour la moitié des circuits itinérants, celle est inférieure à 4 euros, comme pour environ 20 % des salles en France. À l'heure des multiplexes de la 3D, le cinéma itinérant est une illustration d'une autre fracture, analogique celle-ci.

À À *Les circuits itinérants. Etat des lieux*, Centre national de la cinématographie, 36 p., cnc.fr, décembre 2009.

Categorie

1. A lire en ligne
2. Repères & tendances

date création

21 décembre 2009

Auteur

françoise